



APPEL A CANDIDATURES

ASSISTANT TECHNIQUE POUR LA GESTION ET LA COORDINATION DE PROJETS TOURISTIQUES AUPRES DU MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

Crédit IDA 78730

AMI N° C-494-PIC3-TOU

Date de lancement : 23 Janvier 2026

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un financement additionnel de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la mise en œuvre du Projet de Transformation économique pour la croissance inclusive (PIC3). Une partie du crédit sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat de consultance cité en objet.
2. L'objectif global de la mission vise à contribuer à l'atteinte des objectifs fixés relatifs au secteur du tourisme inscrite dans la PGE ainsi qu'à l'effectivité des activités relatives aux axes stratégiques touristiques du MTA sur la base de la Lettre de Politique Publique du Tourisme. A titre d'objectifs spécifiques : (i) coordonner la mise en œuvre opérationnelle des projets et activités touristiques portés par le MTA, (ii) mettre en place des outils opérationnels de planification, de suivi et de reporting, (iii) assurer le suivi de l'avancement physique et financier des projets, (iv) faciliter la coordination entre les directions techniques, les partenaires d'exécution et les partenaires techniques et financiers, et (iv) identifier les risques opérationnels et proposer des mesures correctives.
3. Les termes de référence détaillés pour la mission peuvent être consultés sur le site www.pic.mg
4. La Coordination Nationale du Projet PIC3 invite les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures de recrutement de Consultant Individuel de la Banque Mondiale définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les Services de Consultants », 6ème édition – Février 2025. Les trois (03) candidats jugés pertinents, après évaluation des dossiers, seront invités pour un entretien.
5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI », énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.
6. Le consultant recherché doit répondre aux qualifications suivantes :
 - Disposer d'un diplôme de Master 2 en Tourisme, Développement, Politiques Publiques, Economie ou domaine équivalent ;
 - Justifier d'au moins cinq (5) ans d'expérience en gestion ou coordination de projets de développement ;
 - Avoir de l'expérience avérée d'au moins cinq (5) ans dans le secteur du tourisme ;
 - Justifier d'une expérience avérée en suivi opérationnel, reporting et coordination multi-acteurs ;
 - Avoir une bonne connaissance du fonctionnement de l'administration publique ;
 - Maîtriser le malagasy, le français et l'anglais.
7. Les candidats intéressés doivent envoyer exclusivement par mail leur dossier de candidature, sous format PDF, composé d'une lettre de motivation, d'un CV détaillé avec les références professionnelles, d'une copie certifiée du diplôme le plus élevé ainsi que les attestations de travail au plus tard le **05 Février 2026** à minuit à l'adresse : procurement@pic.mg
8. L'objet du mail d'envoi doit porter **obligatoirement** la mention suivante : AMI N° C-494-PIC3-TOU « **ASSISTANT TECHNIQUE POUR LA GESTION ET LA COORDINATION DE PROJETS TOURISTIQUES** »

Le Projet décline la responsabilité de la non-considération des candidatures ne respectant pas cette disposition obligatoire.

Antananarivo le 23 Janvier 2026
Le Projet Pôles Intégrés de Croissance